



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL

Formation Spécialisée Santé et Sécurité au Travail

Compte rendu de la réunion exceptionnelle de la FS du mercredi 19 Novembre 2025

Cette instance s'est réunie de manière exceptionnelle suite aux nombreux actes de malveillance constatés depuis plusieurs semaines au sein du CDC Pro (dégradations volontaires, vols, souillures des locaux, sabotage des appareils électriques,...).

Les élus CGT Finances Publiques 64 alertés par leurs collègues syndiqués sont rapidement intervenus auprès de la direction afin qu'elle mette tout en œuvre pour stopper ces agissements.

Nous n'avons pas donné une suite favorable à une demande syndicale de visite en urgence sur place des représentants de la FS, car nous ne considérons pas qu'elle pouvait provoquer un électro-choc auprès du ou des responsables de ces actes au sein du service. **De plus, nous sommes face à des faits à minima qualifiés de délictueux susceptibles d'engendrer des sanctions disciplinaires qui relèvent de la compétence de la direction et des autorités de police et non des représentants du personnel.**

Par contre, la demande d'une tenue FS exceptionnelle nous a permis d'avoir l'ensemble des informations en possession de la direction, de provoquer le dépôt d'une plainte auprès de la police, un signalement auprès du procureur et la visite sur place du directeur, qui est sans doute le mieux placé pour mettre en garde le ou les agents fautifs tout en témoignant de son soutien aux agents victimes de ces agissements.

Cette visite a eu lieu le mercredi 25 novembre et les représentants CGT Finances Publiques 64 espèrent qu'un terme sera mis à ces agissements afin que les agents du CDC Pro puissent retrouver une ambiance de travail normale. Nous leur témoignons à cette occasion tout notre soutien à l'occasion de cet épisode particulier et inédit à la DDFiP 64.

Dernière minute : des prélèvements ont été effectués fin novembre par la Police Scientifique et des auditions sont également prévues dans les prochains jours.

Même si nous regrettons le dépôt tardif d'une plainte, l'instance a parfaitement joué son rôle et les mesures décidées par l'ensemble des représentants du personnel ont été rapidement mises en place par la direction.

Nous avons également rappelé le rôle important joué par l'adjointe et les cadres A du service qui en plus de leur charge quotidienne, se sont efforcés de maintenir la cohésion des collectifs de travail.

L'absence physique de la responsable du service depuis une longue période est également un élément à souligner et en cas de prolongation significative de cette situation, la direction serait sans doute bien inspirée de nommer un responsable par intérim du CDC Pro qui accueille aujourd'hui 50 agents.

En début de séance, les représentants CGT Finances 64 ont souhaité revenir en liminaire sur la vague de suicides à la DGFIP, les feus ponts naturels et le mouvement local des cadres A stagiaires.

Déclaration liminaire :

Depuis sa création en 2008, la DGFIP est victime d'une réformite incessante pour accompagner les réductions budgétaires avec pour corollaire des dizaines de milliers de suppressions d'emplois, des fermetures massives, des fusions de services... et tant qu'il restera un service avec un agent pour y travailler, une réforme sera en cours ou à venir.

Exigences du travail, manque d'autonomie, rapports sociaux dégradés, conflits de valeurs et insécurité socio-économique sont aujourd'hui les risques psycho-sociaux identifiés qui pèsent le plus sur les agents au quotidien.

Cela se traduit notamment par des fiches de signalement internes en augmentation et des relations de plus en plus conflictuelles avec les usagers.

Cela se traduit malheureusement aussi par le recensement de 18 suicides et 18 tentatives de suicides à la DGFIP depuis le début de l'année.

Pour autant face à ces chiffres dramatiques, que fait notre administration ?

Aucun arrêt des suppressions d'emplois ; au contraire, elles repartent à la hausse cette année alors même qu'une pause nous avait été promise. L'année blanche pour geler nos droits y compris nos avancements, pas de soucis, mais pour arrêter la machine infernale, c'est une autre histoire !

Pire, 2026 est la fin de la mise en place du 1er NRP, et déjà des directeurs annoncent dans les CSAL des NRP2 ou post NRP avec des ajustements visant à supprimer les antennes provisoires, les antennes pérennes, les services départementalisés, et diverses autres suppressions dont la DGFIP a le secret.

Même les ponts naturels qui ne coûtent rien à notre administration et qui offrent une respiration dans les services n'a pas résisté à l'absurdité de la réformite aigue...sur ce point M le directeur, ce serait un beau cadeau de départ d'offrir à tous les agents la possibilité d'être en congés le 26 décembre et le 2 janvier prochains.

Le plan de prévention de la DG dédié à la prévention des suicides et tentatives de suicides a été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales. Il ne s'attaque en rien aux causes réelles du mal être au travail des agents : suppressions d'emplois massives depuis des années, restructurations permanentes, pression managériale ou encore les modifications des règles de gestion des personnels.

Sur ce point, nous aimerions revenir sur le mouvement des Cadres A stagiaires. Est-il normal que les postes d'affectation n'aient pas également été proposés à tous les cadres A du département comme cela s'est fait dans de nombreuses directions ? N'est-ce pas ce qui était pourtant prévu dans les directives de la DG ?

Vous allez sans doute nous répondre qu'un grand nombre de A stagiaires sont positionnés ALD. Pour autant l'impossibilité pour les cadres A du département de postuler sur ces emplois que vous avez estimés vacants est une première entrave au droit à muter et n'augure rien de bon à l'avenir pour les prochains mouvements de mutations.

Nous sommes convoqués ce jour pour une FS exceptionnelle où la situation du CDC Pro, qui connaît en interne de nombreux actes de malveillance, doit nous être présentée.

Cette instance doit donc être l'occasion de nous donner en toute transparence l'ensemble des informations en votre possession et l'ensemble des actions que vous avez menées.

Ces actes de malveillance doivent s'arrêter et nous comptons sur vous pour mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cet objectif indispensable au rétablissement d'une ambiance normale de travail au CDC Pro.

> En réponse à notre liminaire, le président nous a informé qu'il allait contacter la DG pour faire remonter notre demande concernant les ponts naturels de fin d'année.

On n'est donc pas à l'abri d'une bonne nouvelle pour cette fin d'année !

Il paraît en effet complètement aberrant d'obliger les collègues à venir au travail un vendredi 26 décembre ou 2 janvier !

La communication ECOFIP de notre administration en prend également un coup : les chauffages des bâtiments seront coupés le mercredi 24 au soir, rallumés le vendredi matin et de nouveau stoppés le week-end !

N'oubliez donc pas de bien éteindre les lumières dans les bureaux pour financer les mesures stupides de la DG !

> Concernant le mouvement local des cadres A stagiaires, la direction a bien précisé que les affectations ALD devraient déboucher sur des fiches de poste pour le mouvement de septembre qui seront proposées à l'ensemble des cadres A du département.

Des cadres A stagiaires affectés localement, et formés à l'école sur leur métier, arrivent ALD dans un service au mois de mai et pourraient donc être potentiellement déplacés 3 mois plus tard ???

On pense aussi aux candidats de juin pour la fiche de poste à l'Action Économique, qui a été retirée in extremis pour être finalement offerte à un inspecteur stagiaire quelques mois plus tard !

Pour les représentants CGT Finances Publiques 64 le monde merveilleux du mouvement exclusivement au choix engendre déjà ses premières désillusions!

1°) PROGRAMME BUDGÉTAIRE DE LA FS 2025

Suite à un reliquat de budget constaté en fin d'exercice et en prévision des aménagements de postes à venir, un lot de 6 souris ergonomiques a été commandé pour un montant de 1097,02€.

2°) PRÉSENTATION DUERP - PAP

L'assistant de Prévention a tenu dans un premier temps à remercier les représentants du personnel pour la qualité des échanges avec les représentants du personnel durant les 2 journées consacrées aux remontées des DUERP de l'ensemble des services.

S'agissant du DUERP, les élus CGT Finances Publiques 64 ont voté pour.

Pour information, aucun risque de priorité 1, à caractère urgent, n'a été relevé pour 2025.

Par ailleurs, le nouvel applicatif PREV'ACTION permettant aux chefs de service d'alimenter le DUERP au fil de l'eau, les représentants du personnel ont de nouveau insisté sur le fait que l'ensemble des agents devaient être consultés et surtout systématiquement associés aux réunions DUERP qui devront se dérouler au cours de l'année 2026,

Il a été demandé à la Direction d'être vigilante sur ce point.

En ce qui concerne le PAP, les élus CGT Finances Publiques 64 se sont abstenus, car les mesures de prévention des risques, notamment en ce qui concerne les risques psycho-sociaux, proposées par la DIRECTION ne nous apparaissent pas à la hauteur, voire dérisoires.

3°) VISITE DÉLÉGATION FORMATION SPÉCIALISÉE

La visite de la Formation Spécialisée au PRS se tiendra le mardi 9 décembre à partir de 09h30.

Les thématiques abordées en plus de l'expression libre des agents tourneront autour des conditions de travail, des risques psycho sociaux et du bâtiment qui les accueille.

4°) QUESTIONS DIVERSES

>La situation bâimentaire du CFP d'Oloron

Les problèmes récurrents, et déjà connus de la Direction, de bruit, de chauffage et d'humidité n'ont toujours pas été résolus, pour ce bâtiment très ancien et trop grand, mal isolé et à l'installation électrique vétuste.

La Direction attribuerait le problème d'humidité des murs et l'apparition de moisissures, en fait du salpêtre, à la nature spécifique du revêtement.

Le problème de chauffage, d'après la Direction, serait résolu, mais les agents ont fait remonter, qu'au niveau de l'accueil et de la Caisse, il n'est pas possible ni de diminuer ni d'éteindre le chauffage, ce qui oblige les agents présents, quand la

chaleur devient insoutenable, à ouvrir les fenêtres (!), et qu'ailleurs, plusieurs poignées de radiateurs ne fonctionnent pas non plus (il y a un donc un problème général de régulation de la température).

Le problème de bruit est localisé essentiellement au SGC, du fait de la hauteur de plafond.

Pour la Direction, les dispositifs de type « piège à son » (posés sur murs et plafonds) seraient inefficaces, la seule solution serait un abaissement des plafonds, ce qui est inenvisageable, d'autant qu'il s'agit d'un bâtiment appartenant à la commune.

Par conséquent, la recherche d'un nouveau local pour reloger les agents est plus que d'actualité.

Des locaux, à la Cité Administrative, dont les locaux de l'ancienne DDT et ceux de l'ONF, ont été envisagés.

Le Directeur doit prochainement rencontrer le maire d'Oloron à ce sujet.

> La fin annoncée du TAGERFiP

D'ici l'année prochaine, le TAGERFIP (Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques) qui servait de base à la définition du nombre d'emplois par service et par Direction Départementale sera liquidé par la DG.

Cet outil, tout imparfait qu'il soit, permettait de connaître le nombre d'effectifs théoriques (ETP, équivalents temps plein) attribués à chaque DDFIP et à chaque service des Finances Publiques.

Ce système garantissait à tous les services une base d'emplois identifiée qui, même s'il y avait des vacances d'emplois connues, avait vocation à être comblée.

Cela permettait aussi aux agents de connaître la situation des services et de pouvoir projeter leur demande de mutation en local sur une ou plusieurs années.

Mais dans sa frénésie de démolir toute l'architecture réglementaire cadrant notre administration, Bercy a décidé de passer à la vitesse supérieure pour exploser les cadres d'emploi existant.

Adieu l'effectif théorique avec des équivalents temps plein quantifiables, bienvenue à la « cible d'emploi » avec une « force de travail ».

En clair, à partir de l'année prochaine, toutes les Directions subiront une réévaluation du nombre d'emplois attribués selon les critères définis par la Direction Générale.

Des Directions vont donc perdre des effectifs tandis que d'autres pourraient en gagner...mais pour au final en perdre elles aussi puisque de toute façon on continue de supprimer des postes dans notre administration! Mais ce seront des suppressions de postes équitables qu'on se rassure !

Et surtout, cet outil permettra à Bercy de redéfinir chaque année les directions qui supporteront les suppressions d'effectifs selon ses critères, ce qui permettra de mettre au pas les récalcitrants.

Cela permettra d'imposer aux chefs de service et aux agents les méthodes censées leur permettre de fonctionner avec les cibles d'emplois définies par les Directeurs.

Pour les mutations, cela marque la fin de la visibilité générée par le TAGERFIP avec le nombre d'emplois théoriques dans les services. Si la Direction estime que le service est suffisamment nombreux pour fonctionner, il restera inaccessible.

Et pour les malheureux qui se retrouveront en surnombre par rapport à la cible d'emploi, c'est encore Bercy qui en parle le mieux : « Afin d'assurer une mise en oeuvre progressive de la nouvelle cible en ETP, les directions disposeront d'un délai pour résorber les situations de surnombre en local, période à l'issue de laquelle les agents restant en situation de surnombre pourront être positionnés à la disposition du directeur et seront invités à participer au mouvement local et/ou national afin de leur permettre de retrouver une affectation pérenne dans les meilleurs délais. »

Ce sujet brûlant et aux impacts potentiellement considérables pour l'ensemble des agents sera présenté par notre nouveau directeur qui devrait prendre ses fonctions tout début janvier.

Il n'y aura donc pas d'intérim puisque M ODRU quittera officiellement ses fonctions le 31 décembre 2025.

**Les représentants CGT Finances Publiques 64
Axel ESCOT-SEP- Eric MANRY- Hervé SOUVESTRE- Marina SALLABERRY (experte)**